

pays d'Europe.

Je pense aussi, que la Commission des Communautés Européennes, appréhende l'ensemble de ces données et dans sa dynamique propre, favorise le rapprochement des législations et des esprits.

Notre Association est particulièrement intéressée par le rôle de la Communauté Européenne en ce domaine, et serait prête à participer aux études entreprises, éventuellement au Comité Européen de Liège.

Depuis quelques années, les thèmes de nos journées d'études portent sur ces domaines:

- intégration scolaire en 1983
- accès à la communauté et culture, aux sports, et aux loisirs des jeunes en difficulté en 1984
- action éducative et médico-sociale en 1985

En 1986: nos journées de Mai porteront sur EVALUATION: Exigence de nos communautés.

Il faut en effet évaluer l'Intégration sociale et professionnelle en France et ses tendances actuelles pour mieux avancer. C'est notre ambition et notre détermination.

Daniel VIDAUD

Président de l'ANCE française